

Rencontre APiCy - Mairie de Prévessin  
Vendredi 13 novembre 2015, 8h30 - 10h00

Madame Charillon, maire de Prévessin-Moëns  
Monsieur Imobersteg, responsable des services techniques de la mairie

Monsieur Bothner, membre du bureau, APiCy  
Madame Kuenster, membre de APiCy et habitante de Prévessin-Moëns  
Monsieur Quaglia, président de APiCy

APiCy remercie madame la maire de nous recevoir, et de la subvention qui a été donnée par la commune à l'association. Monsieur Quaglia présente rapidement l'association, ses objectifs, le nombre de membres, etc. Un petit document préparatoire de la réunion est donné par APiCy à Madame Charillon et Monsieur Imobersteg.

Madame la maire nous explique que la politique de la mairie est d'intégrer des aménagements piétons et cycles à l'occasion de tous les travaux réalisés sur la voirie. La mairie s'implique au niveau de la CCPG pour que telles règles soient introduites dans le futur PLUi, qui remplacera les PLU communaux dès 2018. La commune de Prévessin participe aussi à un projet pilote de densification douce, dans lequel les cheminements piétons et cyclables sont importants. La commune est également en train de finaliser un diagnostic de circulation (y compris mobilité douce), avec un bureau externe spécialisé. Ce diagnostic vise entre autre à anticiper et gérer les flux supplémentaires de voiture sur la commune créée par les congestions dues aux aménagements du BHNS sur la RD1005. Enfin, la mairie nous signale que les travaux sur la route de Bellevue sont prochainement terminés, et qu'une piste mixte piétons/cycles sera mise en service à l'occasion. Par contre, la continuité de la route de Bellevue après le coude, en direction d'Ornex, avait été refaite il y a environ 5ans sans aménagement cyclable, la continuité n'est donc pas assurée.

Un peu plus loin, c'est le chemin des Perrières qui sera refait, avec encore la mise en place d'un cheminement mixte piétons/cycles.

Ensuite, nous discutons des grands axes sur lesquels des aménagements semblent nécessaire, en suivant plus ou moins le document préparatoire de APiCy.

Sur la route de Brétigny, la commune a demandé à la CCPG de pouvoir mettre en place une sécurisation. Les terrains en bord de route appartiennent au Cern, il faudrait à long terme pouvoir faire une piste cyclable (coût estimé à 1000 €/m). La promenade de la Manchette est une alternative, le sol a été stabilisé pour pouvoir être utilisé également par temps de pluie. Dans Brétigny, le carrefour est dangereux. Cependant, étant donné l'étroitesse, il est difficile de le sécuriser. La mairie réfléchit à un contournement, APiCy demande si un contournement pour les piétons et cycles serait plus facile à mettre en place.

La liaison de la promenade de la Manchette vers Saint-Genis (deuxième point de notre document, avec photo) sera également stabilisée au printemps, après que l'ONF ait fait des travaux dans forêt. Cela permettra un itinéraire sécurisé (et très beau) entre Prévessin et Saint-Genis dont nous nous réjouissons.

Des travaux vont débuter début 2016 (cérémonie de lancement des travaux le 10 décembre) pour mettre en place une piste cyclable sur la route de l'Europe entre les deux Cern de Prévessin et de Meyrin. Ce cheminement permettra aussi aux habitants de Prévessin de gagner facilement à vélo le Tram à Meyrin. Par contre, la liaison entre les Aglands et le Cern Prévessin et la traversée de la RD sont encore à définir. La commune discute avec le département pour ces aménagements. Une piste pourrait être un tronçon de piste cyclable entre les feux d'entrée du Cern et la route du Maroc.

APiCy demande si il est possible de réutiliser l'ancienne route de Saint-Genis-Pouilly, qui existe encore en partie, parallèlement à la RD 35, pour faire une liaison cyclable entre les deux communes. Pour le moment, il n'y a pas de projet. De plus, cette ancienne route est en partie sur la commune de Saint-Genis-Pouilly.

APiCy demande si il est possible de faire un aménagement au niveau du rond-point des anneaux, avec notamment une connexion sur la route du Nant dans la zone commerciale du même nom. Cela permettrait d'avoir une liaison Ferney-Prévessin-Meyrin sur des chemins sécurisés presque tout le long. Actuellement, il faut soit emprunter un bout de la RD35 entre la route du Nant et le rond-point, soit passer à travers le parking du Relais de Pégan, puis la route de livraison de Netto pour arriver au rond-point. La commune ne peut pas faire grand-chose car ces terrains sont privés. Cependant, elle peut voir avec le département si il est possible de faire un petit aménagement le long de la RD.

La commune nous demande aussi si nous avons des remarques de la part de membres sur la traversée de la douane de Meyrin, et sur la traversée nécessaire pour rejoindre la piste cyclable. Nous confirmons que ce point est problématique, la petite portion de piste cyclable est toujours envahie de voitures stationnées, et la traversée perpendiculaire aux voies de circulation est dangereuse. Il n'est cependant pas simple d'améliorer la circulation, la réduction de la vitesse serait déjà un progrès. Nous sommes disponibles pour faire une visite sur place pour voir si un aménagement peut être mis en place.

Monsieur Imobersteg devant partir pour un autre rendez-vous nous passons rapidement en revue les différents points de détail mentionnés dans notre document :

- Marquage piste cyclable et stop pas toujours cohérents, le stop étant des fois avant la piste, et des fois après (et donc la coupe). M. Imobersteg dit que ceci est fait en fonction de la visibilité pour les voitures depuis l'emplacement du stop. Il y aurait déjà eu un échange sur ce sujet avec un membre APiCy (avec P. Wagner ?)
- Ambiguïtés sur le sens de circulation autorisé pour les vélos sur les voies mixtes. M. Imobersteg nous dit que la loi oblige que le sens de signalisation soit dans le

sens de la circulation routière à côté de la piste. La police lui a confirmé que les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens malgré la signalisation.

- Bande cyclable chemin Des Hautin non utilisable car le revêtement est complètement dégradé, et en raison de stationnement automobile fréquent : pas de proposition/commentaire particulier
- Rte des Alpes/rte de Prévessin une partie piste cyclable très ouverte: pas de proposition/ difficile à aménager.
- Rétrécissements avec by-pass vélos : APiCY mentionne que cet aménagement est bien pratique, mais que selon les projets, le by-pass est parfois oublié. Il serait bien qu'il soit systématiquement intégré. L'idée est notée par Mme la Maire.
- Carrefour route de Vésegnin/D78 vers l'Éclat : la mairie est bien au courant, la route côté Vésegnin village est très étroite. La vitesse a déjà été diminuée, pas d'aménagement simple.
- carrefour routes de Saint-Genis/Gotaz/Bellevue difficile à prendre, mais pas de solution facile à proposer : bien que cela figure dans notre document, nous avons oublié de l'évoquer.
- Barrière au niveau du réservoir de rétention d'eau/rte du Nant invisible la nuit : bien que cela figure dans notre document, nous avons oublié de l'évoquer.

La réunion se termine vers 10h00 environ.